

## SOCIÉTÉ

# Titres-services, le bonheur des dames ?

Un documentaire révèle comment des particuliers abusent de l'employé(e) titres-services. Statut sous-estimé, qu'ils ne paient au final que 6 € net/heure.

● Dominique WAUTHY

Plus de 165 000 personnes officient en Belgique comme « femmes de ménage » chez 1 million de particuliers. Certaines de ces « aides-ménagères » connaissent des conditions de travail indignes du XXI<sup>e</sup> siècle.

« À travers ce documentaire "Au bonheur des dames ? la vie à bras-le-corps", se dessine le contour de la condition de ces femmes courageuses. Nous voulons faire réfléchir la société sur le système de titres-services et ses travers », explique Gaëlle Hardy, coréalisatrice avec Agnès Lejeune.

**Temps plein : 1 300 € net**

Elles (ou ils, car 3 % d'hommes sont employés dans le secteur des titres-services) exercent bien un métier mal reconnu, peu considéré et faiblement rémunéré (environ 1 300 € net pour un temps plein). Malgré de légères avancées sociales, les deux coréalisatrices pointent notamment le manque de reconnaissance de ce métier pénible. La précarité liée à cet emploi et à ce régime, associée aux maladies professionnelles et au manque d'indemnité... laissent un goût amer à ces femmes courageuses.

« Ce travail mobilise quelque 132 compétences pour ces femmes qui vont chez 2 ou 3 clients par jour. Des clients qui veulent toujours le maxi-

Dans ce métier féminin, difficile de s'organiser collectivement et de porter des revendications au sein de son secteur quand on est isolée les unes des autres.



mum de leur employée de maison alors qu'elles sont soumises à de nombreuses pathologies affectant les cervicales, le canal carpien, l'appareil respiratoire...»

De l'inconfort physique auquel s'ajoutent des pressions de tout ordre. « Certaines trouvent un épanouissement dans leur travail. Surtout parmi les employées plus âgées. Parce qu'elles ont réussi à fidéliser des clients. Des propriétaires qui leur laissent un mot pour les fêtes de fin d'année, leur offrent un cadeau d'anniversaire... Mais c'est lorsque l'employeur (NDLR : la société de titres-services) ne joue pas son rôle de triangulation pour chercher des solutions quand des tensions apparaissent, que les situations deviennent humainement exécrables. »

Alors que le documentaire vient d'être présenté en avant-première dans plusieurs salles de Wallonie, des déléguées syndicales dans le secteur des titres-services ont souhaité elles aussi

attendre de nous que nous rangions leurs linges sales qui jonchent le sol, qui ne se donnent même pas la peine de tirer la chasse avant notre passage... ce n'est pas tolérable. Ceux qui ne comprennent pas pourquoi nous refusons de laver la voiture ou de repeindre le salon. Nous sommes obligées de refuser certaines tâches qui sont hors compétences.

Ceux qui nous demandent de nettoyer une salle de bains à la brosse à dents, de travailler en chaussettes pour éviter les traces sur le carrelage, de laver les vitres extérieures quand il fait froid ou encore de travailler sans prendre une pause. Sans parler d'absence d'eau chaude, de chauffage en hiver ou simplement de produits d'entretien adaptés. » ■

► Projections : 23/10 Marche

Cinépointcom à 20 h ; 24/10 Mons auditorium A. Dubois 19 h ; 08/11 Namur Caméo 20 h ; 12/11 Bxl Vendôme 20 h ; 13/11 Liège Le Parc 20 h ; 25/11 Amay Centre culturel 17 h <http://aubonheurdesdames-lefilm.com/>